

15<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

15<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes .....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements .....	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
TÉLÉPHONE 31	7 fr.	13 fr.	24 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**L'élection présidentielle de Grèce et la situation politique. — Avant l'ouverture des négociations marocaines : les conditions de la France. — Les revendications du rebelle Rifain. — Des émissaires allemands et bolchevicks au secours d'Abd-el-Krim.**

Dimanche a eu lieu, en Grèce, la deuxième partie de l'élection présidentielle.

Les nouvelles d'Athènes assurent que, dans les vingt-trois circonscriptions qui participèrent au vote, le général Pangalos a recueilli la grosse majorité des suffrages, voire même parfois l'unanimité.

C'est possible, encore qu'on ne soit pas exactement fixé sur le nombre des inscrits, des votants et des abstentionnistes. Mais, une telle connaissance est-elle absolument nécessaire ?

Le fait est désormais acquis : le dictateur grec peut affirmer maintenant que la volonté populaire l'a confirmé dans les pouvoirs qu'il a pris.

Toutefois, cet autre fait subsiste : les conditions dans lesquelles s'est faite cette élection présidentielle, ne peuvent manquer de fournir prétexte aux plus vives controverses politiques de la part des partis d'opposition.

Par suite, il est à prévoir que la lutte politique n'est pas encore sur le point de s'achever : elle reprendra, ou plutôt se poursuivra plus ardente, entre le général Pangalos et l'opposition, jusqu'au jour, sans doute, où le dictateur triomphera par la force des partis d'opposition ou bien succombera.

Quant à la manière dont le général Pangalos entend user de ses nouveaux pouvoirs, il est permis de l'entrevoir : les modifications apportées à la Constitution établissent qu'il aspire à soustraire le gouvernement à l'empire du Parlement pour le faire dépendre presque exclusivement du président de la République.

Les conditions générales de la politique grecque permettent-elles de tenter avec des chances de succès cette expérience de dictature militaire, de caractère national ?

Les négociations avec Abd el Krim commenceront sans doute d'ici peu. A la veille de leur ouverture quelles sont les positions respectives d'une part des Rifains, d'autre part des Français et des Espagnols ?

La question vaut d'être examinée car elle permettra de peser approximativement les chances de réussite des pourparlers.

D'après un de nos confrères parisiens les conditions que les gouvernements français et espagnol sont décidés à imposer sont les suivantes :

1<sup>o</sup> soumission des tribus rifaines et djehala au sultan, ce qui comporte l'abandon de l'idée d'un Etat indépendant du Rif ayant ses représentants particuliers auprès des puissances étrangères ;

2<sup>o</sup> en échange une large autonomie administrative serait accordée aux tribus ; aux tribus et non à des groupements temporaires et artificiels ; on leur laisserait la possibilité de constituer une milice, à condition que ses effectifs et son armement soient strictement contrôlés ; les tribus seraient désarmées ;

3<sup>o</sup> l'échange des prisonniers aurait lieu sans conditions et serait suivi d'une large amnistie des deux côtés.

4<sup>o</sup> l'éloignement d'Abd el Krim serait jugé nécessaire, moyennant une compensation convenable ;

5<sup>o</sup> enfin les Rifains seraient dès maintenant prévenus que les préparatifs militaires actuellement en cours tant du côté espagnol que du côté français ne sauraient en aucun cas être interrompus pendant la durée des pourparlers.

Dans leur ensemble, ces conditions semblent franchement libérales. Toutefois, elle ont ce mérite appréciable qu'elles ne sont sur aucun point en contradiction avec la situation juridique et diplomatique créée par les traités internationaux.

Maintenant quelles seront les dispositions des émissaires d'Abd el Krim ?

S'il faut en croire les indications télégraphiques d'Algésiras par le correspondant marocain de *Sans fil*, Abd el Krim revendiquerait :

1<sup>o</sup> l'indépendance du Rif, et pour lui-même le titre de sultan ;

2<sup>o</sup> la délimitation rigoureuse des frontières du nouvel état ainsi créé et des zones espagnole et française ;

3<sup>o</sup> l'attribution au Rif de deux ports libres sur la Méditerranée.

La simple énumération de ces revendications démontre, d'une part, qu'elles sont incompatibles avec les traités réglant le statut marocain ;

d'autre part, qu'il y a entre elles et les conditions franco-espagnoles un véritable abîme.

Reste à savoir si ces revendications sont bien celles du rebelle rifain lui-même.

Nous ne tarderons pas sans doute à être fixés sur ses intentions véritables.

Pour le moment, le fait à retenir c'est qu'Abd el Krim s'affirme prêt à négocier ; c'est un progrès, puisque jusqu'ici il avait obstinément refusé même à prendre simplement connaissance de nos conditions.

L'abîme qui sépare les prétentions d'Abd el Krim et les conditions franco-espagnoles n'est pas le seul, ni peut-être le principal obstacle qui attend les négociations.

Si l'on en croit certaines informations, des agents du Comité interallié de Berlin et de l'Union musulmane de Moscou (émancipation du Komintern), seraient d'ores et déjà arrivés dans le Rif.

Les émissaires de Berlin conseilleraient à Abd el Krim de ne pas négocier maintenant, les conditions actuelles n'étant pas favorables au Rif.

Au contraire, ceux de Moscou pousseraient à la conférence, mais en conseillant au rebelle rifain de maintenir intégralement ses conditions : de cette façon, si la conférence échouait, la responsabilité de l'échec serait attribuée par l'opinion universelle au seul impérialisme des Franco-Espagnols.

Si la présence d'émissaires Allemands et Soviétiques se confirme, il apparaîtra avec évidence qu'Abd el Krim n'est qu'un agent, qu'un instrument aux mains de « financiers » suspects.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas inutile d'être prévenu que les négociations marocaines seront l'occasion d'un chantage assez spécial et les gouvernements de Paris et de Madrid vont se trouver aux prises, à cet égard, avec des difficultés dont on ne saurait méconnaître l'importance.

Il faut souhaiter que la France et l'Espagne ne se laisseront pas surprendre par ces intrigues diverses où l'on voudrait les entraîner pour mieux les « noyer ».

M. D.

## INFORMATIONS

### Les dettes interalliées

Les bases du règlement de la dette française à l'Angleterre

Les bases de la discussion que M. Raoul Péret engagera, lors de son voyage à Londres, pour la consolidation de la dette française envers l'Angleterre, seront celles que M. Caillaux avait fixées au mois d'août dernier, comme conclusion à ses entretiens avec M. Churchill.

M. Caillaux avait accepté le principe d'une annuité moyenne de 12 millions et demi de livres pendant 62 ans, mais aux trois conditions que voici :

1. Octroi d'un moratoire plus ou moins étendu pendant les premières années.

2. Possibilité de différer les paiements dans le cas où le transfert des paiements aurait une action déprimante sur le cours du franc.

3. Clause de sauvegarde pour le cas d'une défaillance partielle ou totale de l'Allemagne.

Au cas où le gouvernement britannique n'accepterait pas les réserves mises par M. Caillaux à l'accord de principe intervenu, le projet d'accord devrait être revu dans son ensemble, c'est-à-dire, notamment, que le chiffre de 12 millions et demi de livres, comme montant de l'annuité moyenne, ne pourrait être maintenu.

### Le règlement de notre dette envers les Etats-Unis

Répondant à des questions qui lui étaient posées, M. Mellon a exprimé l'espoir que l'accord italo-américain sera ratifié à la fin de la semaine et a ajouté que, si les circonstances retardaient par trop cette ratification, il envisagerait quand même l'ouverture de négociations officielles avec M. Henry Béranger.

### L'application du plan Dawes

Pour le mois de mars 1926, les recettes de la seconde année d'application du plan ressortent à 86.460.966,34 marks-or. Ce qui, pour la seconde année d'annuités donne, au 31 mars 1926, un total global de 601.710.458,86 marks-or.

En ce qui concerne les paiements de la deuxième année d'application du plan pour le mois de mars 1926, le total des paiements aux puissances ressort à 88.030.878,77 marks-or, ce qui, pour la deuxième année d'annuités, donne au 31 mars 1926, un total global de 574.884.755,84 marks-or.

Il a été payé à ou pour le compte de : France, 47.513.664,08 ; Empire britannique, 17.573.698,47 ; Italie, 8.096.049,38 ; Belgique, 10.179.789,92 ; Etat Serbe-Croate-Slovene 3 millions, 316.498,46 ; Roumanie, 700 mille 950,37 ; Portugal, 402 mille 844,92 ; Grèce, 247.503,17.

### Les négociations commerciales franco-allemandes

M. Possé, directeur ministériel, chef de la délégation allemande pour la conclusion d'un traité de commerce avec la France, est parti pour Paris où les pourparlers interrompus par les fêtes de Pâques vont être repris.

### La situation financière

Les contributions volontaires

Le Journal Officiel a publié un arrêté du Ministre des Finances relatif à la destination à donner aux contributions volontaires.

Les sommes portées au crédit du compte spécial ouvert dans les écritures du Trésor pour recevoir les contributions volontaires seront versées au fur et à mesure de leur centralisation par les soins du caissier-payeur central à la Caisse des dépôts et consignations.

Le retrait desdites sommes ne pourra être effectué qu'en vue de leur versement à la Caisse d'amortissement.

### Le voyage de M. Paul Boncour en Pologne

M. Paul Boncour a terminé, par Dantzig, le voyage d'études qu'il accomplit en Pologne, tenant à vérifier sur le terrain même les problèmes qui sont fréquemment évoqués à la S. D. N. Il a été l'hôte, à Dantzig, du haut-commissaire de la S. D. N., M. Van Hamel.

Après avoir rendu visite à M. Sahn, président du Sénat de Dantzig, il a visité le port, en torpilleur, accompagné de l'amiral Jollivet, chef de la mission navale française en Pologne, et des représentants de M. Strassner, commissaire général polonais à Dantzig. Puis, il s'est rendu en auto à Gdynia, sur la Baltique, où les Polonais construisent un nouveau port.

### En Grèce

L'élection présidentielle

Les élections présidentielles dans les 23 départements de la Grèce ont eu lieu dans un ordre parfait. Plus de 90 0/0 des électeurs ont voté.

Le général Pangalos a été élu à une immense majorité et, dans certains endroits, à l'unanimité.

### A Salonique

La révolte gronderait

Les Chemins de Fer entre la Yougoslavie et la Grèce ne marchent plus. La flotte hellénique bombarderait Salonique. Les mutins auraient fait savoir qu'ils s'étaient révoltés, non contre le gouvernement, mais contre leurs chefs militaires.

### Au pays des Soviets

Les Soviets veulent se disculper du massacre de la famille impériale

Le Conseil des commissaires du peuple de Moscou a décidé de nommer une commission chargée de rédiger un rapport détaillé sur les circonstances qui ont entouré l'assassinat de la famille du tsar à Ekaterinbourg. Cette enquête a pour objet de laver les Soviets aux yeux du monde.

Le Comité exécutif des Soviets va s'adjointre un non-communiste

La dernière session dans l'U. R. S. S. du comité central de contrôle a envisagé la création d'un nouveau parti, dit « parti des réalités », qui serait appelé à partager avec le parti communiste les responsabilités du pouvoir dans la période difficile que traverse actuellement l'Union soviétique.

Les divergences qui se manifestent au sein du comité ne permettent pas de prendre une décision à ce sujet. On résolut simplement de faire un premier pas en invitant le comité exécutif à admettre dans son présidium un ouvrier sans parti.

Les Soviets veulent reprendre les relations avec les Etats-Unis

Un message de Reval annonce que les Soviets ont décidé de faire un nouvel effort pour reprendre les relations avec les Etats-Unis. Une commission spéciale, dirigée par M. Ossinski-Obolenski, ancien ministre des Soviets à Stockholm, ira prochainement en Amérique négocier la question de la liquidation des dettes russes.

### En Maroc

Un succès espagnol dans le secteur d'Ajdjr

Dans le secteur d'Ajdjr des partisans ont surpris et mis en fuite des contingents de rebelles qui protégeaient plusieurs groupes construisant des tranchées. Les rebelles ont eu trois morts.

Les intérêts de la France à Tanger

Un télégramme des Tangrois français faisant ressortir que la France possède pour plus de 400 millions d'intérêts à Tanger, tandis que l'Espagne n'en possède pas vingt, a été adressé à M. Steeg pour le prier de faire démentir que des tractations quelconques sont actuellement ouvertes pour modifier le statut de Tanger.

Les journaux anglais ne orient pas à la soumission d'Abd-el-Krim

Le rédacteur diplomatique du Daily Mail, reproduisant une opinion répandue dans les milieux de presse, écrit à propos des conditions de paix offertes à Abd el Krim par les gouvernements français et espagnol :

Il est pour le moins douteux qu'Abd el Krim accepte les termes que la France et l'Espagne entendent lui offrir. Le banissement du chef rifain et la livraison des armes de toutes les tribus incorporées dans la limite contrôlée par la France et l'Espagne sont des conditions qui s'appliquent plutôt à une défaite complète des Rifains qu'à la situation militaire du Rif à l'heure actuelle.

### En Syrie

Le succès de nos troupes

L'opération menée par nos troupes dans le massif de l'Hermon constitue un véritable succès. Le massif, qui n'avait jamais été soumis, Pest complètement maintenant. Les Druses encore rebelles repassent la vallée pour se réfugier dans le Djebel. Ils sont attaqués par les Bédouins du désert et par nos partisans. C'est ainsi qu'une colonne de fugitifs a eu trente tués. Nos succès ont produit à Damas le plus heureux effet. On signale plusieurs engagements assez violents. Au cours d'un combat livré, près d'Harim, le chef Soubi Sak Ban a été tué, ainsi que 8 de ses cavaliers. Une légère agitation se manifeste dans la région d'Alep. Le chemin de fer du Hedjaz a été coupé en plusieurs endroits, mais le trafic a été rétabli immédiatement.

### En Chine

La bataille pour Pékin

La bataille augmente d'intensité de chaque côté de Pékin. Du quartier des légations, on entend la fusillade. Toutes les affaires sont suspendues.

Les provisions de vivres diminuent rapidement, et si le siège dure encore une semaine, la situation pourrait devenir critique.

Les troupes nationalistes qui occupent Pékin ont été armées de fusils automatiques, ce qui semble indiquer qu'elles tenteront d'arrêter l'ennemi aux portes de la ville.

Un attentat

contre le consulat du Japon à Shanghai

Des bombes ont été lancées sur le consulat du Japon, à Shanghai. Le Japon, étant assuré que l'attentat a pour auteur des Chinois, a protesté énergiquement auprès de la Chine.

### En Amérique

2.200 avions pour la marine

La Chambre des représentants a voté le bill Butler qui autorise l'adoption d'un programme de construction pour les services aériens de la marine, s'étendant sur une période de cinq années et comprenant 2.200 appareils et deux dirigeables ayant chacun trois fois la dimension du Shenandoah.

297 membres ont voté pour et 39 contre.

### Le président

de la République d'Haïti

M. Louis Borna a été réélu président de la République d'Haïti.

### Depuis 55 ans

la III<sup>e</sup> République

a eu 73 ministères

et plus de 1.100 ministres

Depuis sa fondation, la III<sup>e</sup> République, jusqu'au dernier ministère Poincaré de 1924, comptait 68 ministères, 829 ministres, 255 sous-secrétaires d'Etat, soit 1.075.

D'après une récente statistique de juin 1924 à ce jour, cinq ministères et une cinquantaine de ministres se sont succédés.

C'est donc 73 ministères et environ 1.125 ministres qui ont occupé le pouvoir depuis la fondation de la III<sup>e</sup> République.

### Où la terre

a-t-elle tremblé ?

Un sismographe a enregistré des tremblements de terre qui ont duré de 3 heures jusqu'à 4 h. 28. Le séisme s'est produit, croit-on, du côté sud-ouest de l'Australie.

### Tirages financiers

du 12 avril

OBLIGATIONS COMMUNALES 1922  
Le N° 169.226 gagne un million.  
Le N° 439.332 gagne 100.000 fr.  
Les deux N°s suivants gagnent chacun 25.000 fr. : 8.449, 726.574.  
Cent N°s gagnent chacun 1.000 fr.

FONCIÈRES 1903

Le N° 594.220 gagne 100.000 fr.  
Le N° 4.152 gagne 30.000 fr.  
Les huit N°s suivants gagnent chacun 5.000 fr. :  
4.863 12.919 105.283 153.094 251.836 471.903  
509 585 587.948  
100 N°s gagnent chacun 1.000 fr.

### Au Conseil supérieur des chemins de fer

Le relèvement des tarifs ferroviaires

De notre correspondant parisien : Paris 14/4. — 14 h. 50.

Le Conseil Supérieur des Chemins de fer a voté, dans la matinée, un relèvement de 6 0/0 des prix des tarifs des transports pour les voyageurs et pour les marchandises.

### Sénat

Séance du 13 avril 1926

Le Sénat aborde la discussion du budget des Affaires étrangères. Les articles 1 à 45 sont votés.

M. Massabau rappelle que, d'après un prisonnier de guerre alsacien, récemment revenu de Russie, chez lui, il y aurait encore dans les prisons sibériennes, des prisonniers français. Il demande que le Ministre des Affaires étrangères fasse des recherches à ce sujet et ouvre une enquête.

L'ensemble du budget des Affaires étrangères est voté. Le Sénat discute le budget de la Justice. Sur le chapitre 16 (personnel des tribu-

naux de première instance), M. Fouilloux demande la suppression des tribunaux inutiles, — cela pour permettre, grâce aux économies réalisées de ce fait, de rémunérer convenablement les magistrats des autres tribunaux. Le rapporteur, M. Henry, appuie M. Fouilloux, M. Pierre Laval se déclare d'accord avec ces orateurs, les suppressions sont indiquées mais elles ne seront pas suffisantes pour compenser l'augmentation des traitements.

Les chapitres et l'ensemble du budget de la Justice sont votés.

Le budget des services pénitentiaires est également voté.

Le Sénat passe au budget des pensions. Le général Stuhl, rapporteur, explique que la commission a procédé à 5 millions de réductions environ sur les crédits votés par la Chambre. Ces réductions portent sur les chapitres qui ne touchent point aux pensions, mais sur les services et leur matériel. Il demande au ministre de hâter la liquidation des pensions et en attendant la liquidation des pensions d'accorder une allocation mensuelle au lieu d'allocations trimestrielles.

M. Duquaire, demande qu'on hâte le rapatriement des corps des anciens prisonniers morts en Allemagne.

M. Jourdain, ministre des pensions, répond.

Les opérations de rapatriement dont parle M. Duquaire ont commencé dès 1921 et 1922. Elles ont été arrêtées au moment de l'occupation de la Ruhr. Confiées tout d'abord à des entreprises privées, elles ont été ensuite opérées en régie. C'est à Sarrebourg que sont concentrés les corps des soldats morts en Allemagne ; les corps non réclamés y sont enterrés ; les corps réclamés par les familles sont dirigés soit par voie ferrée, soit par la route sur les localités indiquées. Partout les honneurs militaires sont rendus. Les opérations de rapatriement seront terminées au mois de juillet.

Le budget des pensions est adopté.

## CHRONIQUE LOCALE

### Contre les indésirables !

Les journaux publient : « La Westminster Gazette croit savoir que, à la suite du meurtre récent d'un sujet français dans un club de Soho, les règlements actuels contre les étrangers vont être appliqués beaucoup plus strictement. On étudiera le moyen d'empêcher ceux d'entrer eux qui ont déjà été déportés d'entrer de nouveau dans le pays. On s'occupera tout spécialement du trafic des faux passeports, qui a fait l'objet d'un échange de correspondance entre Scotland Yard et la police continentale. »

C'est en Angleterre que cela se passera. C'est l'Angleterre qui a assez des indésirables qui, chez elle, se comportent comme des... indésirables ! Elle trouve qu'ils sont encombrants qu'ils exagèrent dans leurs façons de faire.

Elle veut y mettre un frein et elle le fera. C'est un bon exemple qu'elle donnera ; à qui ? A la France !

La France est un pays de liberté ; c'est vrai. Mais, depuis quelques années, cette liberté qu'elle accorde à un tas de mêtèques, d'individus qui viennent, on ne sait d'où, et qui vivent, on ne sait de quoi, qui se livrent à des industries, à des trafics des plus douteux, cette liberté est exagérée.

Les braves indigènes de France en pâtissent ; ils en sont les seules victimes, puisqu'aussi bien ce sont eux qui sont estampés par la bande d'indésirables que la police connaît bien et qu'on laisse, cependant, errer, opérer, impunément dans le pays !

Chaque jour apporte son contingent de « faits divers ». Mais on remarque, — remarque particulièrement troublante à faire, — que plus le nombre des victimes augmente, plus le nombre des « arrêtés » diminue.

Certes, la répression est, toujours, chose grave et pénible. Mais, enfin, pour aussi animés de bienveillance, de pitié que l'on soit, on ne saurait avoir trop de bienveillance, de pitié pour les malandrins.

Il y en a trop ; c'est-à-dire qu'il y a trop de ces citoyens chassés de chez eux qui viennent sur la terre de France pour vivre aux dépens, au détriment de braves gens qu'ils escroquent, qu'ils pillent.

L'Angleterre est victime, également, de mêtèques. Elle va prendre des mesures rigoureuses contre eux.

La France fera bien de l'imiter. Mais quand ? Lorsque les indésirables chassés d'Angleterre viendront en France ?

Ce sera bien difficile, à ce moment-là, de les traquer, car si nous en croyons notre excellent confrère Eloi Dubois, du journal parisien « le Soir » le budget de la police ne permet pas beaucoup aux policiers d'assurer efficacement leur service.

Il indique, à la suite d'une enquête faite, que « les brigades de police deviennent squelettiques. On a supprimé ici un quart de l'effectif, à côté d'un tiers, et plus loin la moitié. Cela restreint les possibilités et diminue les recherches et la surveillance. »

Voici ce que lui a dit un commissaire de police : « Le Sénat — ou plutôt la commission du budget du Sénat, a biffé d'un trait de plume le sixième des frais de déplacement, « avec effet rétroactif ». C'est-à-dire que nous ne toucherons pas, ni nous, ni les inspecteurs, tout le remboursement de notre poche ! Or, nous ne sommes pas riches. Chez nous, un commissaire débute à 1.100 francs par mois, et un inspecteur à 700 francs. Vous pouvez penser comment fut accueillie la mesure qu'on a prise. Celui qui a déboursé 200 francs n'en récupérera que 170. Et celui qui avançait, par exemple, 30 francs à un indicateur, verra sa facture diminuée de cent sous ! »

Résultat ? Le nombre des arrestations diminue : il y a davantage de malfaiteurs en liberté.

Ce qui fait que, si l'Angleterre prend les mesures qu'annonce la « Westminster Gazette », dans quelques semaines, dans quelques mois, au moment où s'ouvrira la période du tourisme, la graine, la sale graine des indésirables étrangers va rappliquer dans notre pays !

Est-ce que déjà on ne constate pas que le nombre des indésirables est suffisant dans chaque localité ?

LOUIS BONNET.

## QUI VA DOUCEMENT VA LOIN !...

Rendant compte de la séance sénatoriale de lundi, le Journal des Débats notait mardi, le fait suivant :

« Une surprise assez piquante a eu lieu hier au Sénat. La discussion générale du budget, quoique fort intéressante, n'a pas même occupé une séance. L'assemblée était prête à entamer et à poursuivre de même la discussion des budgets particuliers, lorsqu'on s'est aperçu que les ministres compétents étaient absents. »

La suite de la discussion fut en conséquence renvoyée au lendemain...

Du moins, on pouvait espérer, après ce premier « accident », que MM. les ministres se tiendraient sur le qui-vive et qu'on ne serait pas obligé, une fois de plus, de suspendre prématurément le débat par suite de l'absence des « ministres compétents »...

Eh bien, cet espoir aura été déçu !...

Notre confrère la Dépêche de Toulouse termine son compte rendu analytique de la séance de mardi par les lignes suivantes :

« Les ministres dont on devait ensuite discuter le budget n'étaient pas présents, le débat doit être renvoyé à demain. »

« Qui va doucement va loin », proclame la sagesse populaire...

Certains ministres semblent partager complètement ce point de vue...

M. D.

## APRÈS UNE CATASTROPHE !

Nous avons mentionné, dans notre dernier numéro, l'effondrement du clocher de l'église de la Dalbade, à Toulouse.

Cette catastrophe qui a fait plusieurs victimes, et qui, en outre, provoquera la perte de richesses artistiques, était, dit-on, prévue, annoncée depuis longtemps.

Notre confrère « La Dépêche » indique, en effet, que M. le chanoine Contrasty, curé de cette église, et qui est, également, membre de la Société archéologique, avait constaté le mauvais état du monument. Il avait aussitôt, avisé, par lettre, l'architecte de la ville.

La « Dépêche » écrit :

« Sur la lettre de M. Contrasty, il se rendit immédiatement à la Dalbade. Il examina avec lui tous les coins et recoins de l'église, des annexes et du clocher. Il constata et découvrit même des lézards qui lui firent une mauvaise impression. Il appela aussitôt en consultation M. Curvale, architecte à Toulouse des monuments historiques, de qui relève l'église, car la Dalbade, qui n'avait jadis que sa façade de classée, est, depuis quelque deux ou trois ans, classée entièrement. »

« M. Curvale visita donc aussitôt l'église et le clocher avec M. Milloz et M. le chanoine Contrasty, et il adressa un rapport détaillé au comité des Monuments historiques au ministère des Beaux-Arts. »

« Ce sont, en effet, les Monuments historiques qui ont seuls le droit de désigner les réparations à faire, leur mode d'exécution, d'en surveiller les travaux et d'en assurer le paiement avec l'aide de contributions de la ville — et du département dans certains cas. »

« A la suite de ce rapport, il fut décidé que l'architecte inspecteur M. Hulot — lequel a fait réparer récemment la façade ouest de Saint-Sernin — viendrait se rendre compte

sur place, lors de sa première tournée dans le Midi.

« Il devait venir incessamment. »

« Mais il arriva trop tard. »

Quand il arrivera, les victimes ne seront pas ranimées; et si on en croit les renseignements donnés, il faudra 40 millions pour rebâtir l'église !

Hélas ! toujours le même système administratif : la paperasserie. « On verra, on verra. La question est à l'étude. Renvoyé à la commission... compétente. M. un Tel est chargé de faire un rapport. » Et patati et patata.

Les réunions des commissions se succèdent, les rapports, quand ils sont faits, sont classés, quand ils ne sont pas faits, on attend une nouvelle réunion pour nommer un autre rapporteur, et puis, un beau matin, la catastrophe arrive.

Et quand elle est arrivée, les journaux signalent, ainsi que l'exigent les comptes rendus : « Sur les lieux du sinistre, nous avons remarqué la présence de MM. A. B. C. D., membres de ceci, présidents de cela, rapporteurs, experts, de tout ce que l'on voudra. »

Mais la catastrophe a eu lieu. Les victimes sont sur place, aussi, les rapports dorment dans les cartons.

Cependant, quand on sait qu'un danger menace le public, pourquoi tergiverser, attendre ? Le cas d'urgence ne doit donc pas être envisagé aussitôt ?

Ah ! la fo...o.o.rme, la paperasserie sont là pour contrôler tout effort, toute initiative, toute volonté !

Ces jours derniers, nous avons signalé, à Cahors, un immeuble en ruines, dans la rue des Boulevards, et qui constitue un danger pour les passants et pour les maisons voisines.

Immédiatement, dès que ce danger fut connu, l'administration municipale a donné les ordres nécessaires pour que tout danger fût écarté.

Le danger est écarté momentanément. Mais, à la longue, les réparations toutes provisoires qui ont été faites, ne pourraient-elles pas devenir insuffisantes ?

A quoi bon attendre de faire tout ce qui doit être fait pour la sécurité publique.

Au lendemain des catastrophes, les pleurs, les condoléances officielles même ne raniment pas les victimes et ne rendent pas aux familles des êtres chers !

La catastrophe de l'église de la Dalbade est un exemple douloureux de la lenteur et souvent de l'indifférence administratives !

LOUIS BONNET.

## Mouvement administratif

Dans le mouvement administratif qui vient de paraître, nous relevons le nom de M. Cassagneau, Secrétaire général du Puy-de-Dôme, qui est nommé sous-préfet de Dax.

Nous adressons nos félicitations à M. Cassagneau, qui a été pendant plusieurs années, secrétaire général de la Préfecture du Lot, et qui a laissé dans notre ville le souvenir d'un administrateur bienveillant et distingué.

## Armée

L'« Officiel » annonce que le 9<sup>e</sup> d'infanterie peut recevoir 24 engagés par devancement d'appel.

## Gendarmerie

M. Imbert, maréchal des logis chef à Gourdon, est nommé adjutant à Castelsarrazin.

## Trésorerie générale

Dans la liste d'aptitude à l'emploi de premier fondé de pouvoirs dans une Trésorerie générale de 1<sup>re</sup> catégorie, nous relevons avec plaisir le nom de M. Guillard, l'excellent fondé de pouvoirs de la Trésorerie générale du Lot.

Sont inscrits au tableau d'avancement du personnel titulaire de la Trésorerie Générale du Lot :

Commis principal de 6<sup>e</sup> classe inscrit pour la 5<sup>e</sup> classe : M. Pédalmas.

Commis ordinaire de 1<sup>re</sup> classe inscrit pour le grade de commis principal de 7<sup>e</sup> classe : M. Valmary.

Commis ordinaire de 2<sup>e</sup> classe inscrit pour la 1<sup>re</sup> classe : M. Debard.

Commis ordinaire de 3<sup>e</sup> classe inscrit pour la 2<sup>e</sup> classe : M. Salgues.

Dans la liste des agents inscrits d'office à la suite des candidats admis au concours du 26 octobre 1925, nous relevons les noms de MM. Combalbert et Combacave, employés à la Trésorerie Générale du Lot.

Mlle Lagrèze est nommée employée auxiliaire à la Trésorerie Générale du Lot.

Nos félicitations.

## Justices de paix

Sont désignés pour composer la Commission de l'examen professionnel d'aptitude aux fonctions de juge de paix, siégeant, le 26 avril 1926, à Agen :

Président : M. Touzet, Conseiller à la Cour. Membres : MM. Noé, avocat général, Monbrun, président du tribunal d'Agen ; Buteau, juge à Agen ; Proust, juge de paix à Agen.

## UNE EXPÉRIENCE DE NATALITÉ

### VII. La voie féconde

C'est en 1916 que nous avons créé nos primes familiales. Rappelons leur effet : Naissances par 1000 habitants en 1924 :

	DANS LES FAMILLES	
	touchant nos primes	ne touchant pas de primes
Clermont-Ferrand.....	21,20	14,86
Beaumont.....	21,50	8,40
Riom.....	30,60	14,70
Pont-du-Château.....	32,10	12,94
Lempdes.....	40,46	12,30
Aubière.....	28,10	7,34
Cournon.....	52,03	10,40

De leur côté et à la même époque, les Etablissements Joya, voulant aider les ouvriers chargés de famille, fondaient, avec les autres patrons de Grenoble, la première Caisse de Compensation.

Des milliers de patrons ont suivi cet exemple. Actuellement, trois millions et demi d'ouvriers et d'employés peuvent toucher des primes, tantôt semblables aux nôtres, tantôt un peu plus faibles.

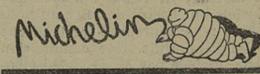


Des patrons s'abstiennent encore parce qu'ils croient que les primes familiales n'ont pas d'action.

Après notre expérience, le doute n'est plus permis.

Les articles que nous venons de publier ont été complétés et réunis dans une brochure :

« UNE EXPÉRIENCE DE NATALITÉ » envoyée gratis et franco sur demande adressée à Michelin, Clermont-Ferrand.



## Baccalauréats

Par arrêté du ministre de l'Instruction publique, l'ouverture de la première session ordinaire de concours en 1926 pour le baccalauréat de l'enseignement secondaire aura lieu dans les Académies des départements le lundi 28 juin 1926.

## L'heure d'été

L'avance de l'heure commencera, on le sait, dans la nuit du 17 au 18 avril.

Sur les réseaux de chemins de fer, la journée du samedi 17 avril prochain prendra donc fin à 23 heures. Les trains qui devaient circuler normalement entre 23 et 24 heures dans la nuit de transition, subiront ainsi un retard d'une heure et leurs correspondances ne seront pas garanties.

Sur le P. O., le train de voyageurs 41, de Paris-Orsay, à minuit, sera expédié à minuit heure nouvelle.

## La Grappe du Quercy

La Grappe du Quercy donnera sa dernière fête de la saison dans la salle du Palais des fêtes (199, rue St-Martin), dimanche, 18 avril.

A l'issue de cette matinée, se tiendra l'Assemblée générale statutaire, qui procédera à l'élection du tiers du Conseil d'administration, et entendra le compte rendu moral et financier.

Un magnifique concert clôturera cette manifestation de la vie quercynoise à Paris. On dansera, on se divertira en attendant la sortie champêtre.

Le Secrétaire, R. SOULIÉ.

## CHEZ LES PLANTEURS DE TABAC

### Le Congrès National de Grenoble

Le 16<sup>e</sup> Congrès national des Syndicats de planteurs de tabac s'ouvrira à Grenoble, le 23 avril, sous la présidence de M. L. Delpont, président de la Confédération générale des planteurs de tabac de France, assisté de M. A. Descottes, président de l'Union des Syndicats de planteurs de tabac de l'Isère et du Sud-Est.

De très nombreux délégués de toutes les régions de la France se sont fait inscrire à ce Congrès.

Le banquet de clôture, primitivement placé sous la présidence de M. le Préfet de l'Isère, aura lieu sous la présidence effective de M. Léon Perrier, ministre des colonies, sénateur et président du Conseil général de l'Isère, assisté des présidents et des membres des groupes parlementaires de défense de la culture du tabac.

Les délégués qui n'auraient pas, dans les délais précédemment indiqués, adressé leur adhésion au banquet, peuvent encore le faire en écrivant immédiatement à l'adresse suivante :

Comité d'organisation du banquet des tabacs, maison des agriculteurs, 6, rue Lesdiguières, Grenoble.

Des cartes leur seront réservées et remises à l'entrée du banquet.

## Chronique Quercynoise

### Ribos del Lot...

Est-il une rivière plus séduisante que la nôtre ? Sincèrement, plus je voyage et plus j'incline à en douter. Il en est, certes, de plus larges ; d'aillieurs, en petit nombre. Beaucoup sont plus pressées. Mais, dans la nonchalance du Lot, ne faut-il pas voir un hommage au pays qu'il traverse ?

Cette eau coule comme à regret. Nous pouvons croire que ses barrages sont les moins des obstacles qui s'opposent à une fuite plus rapide. Il nous plaît d'imaginer qu'amoureux de ses bords, le fleuve de Marot s'attarde chez nous à plaisir, s'attache à se déformer que d'un courant imperceptible le miroir qu'il offre aux objets de sa prédilection. Et, dès que le ciel est pur, quel tant admirable possède ce miroir à paysages... Les cours d'eau des Alpes sont toujours un peu opalins. Leur onde agitée à la couleur de l'absinthe battue... Les gaves des Pyrénées semblent de cristal liquide. Ils ne coulent pas, ils se précipitent. Peu profonds, ils laissent voir sur des gales de toutes les couleurs les éclairs de vif argent des truites frétilantes...

Ailleurs, même à ces plus beaux jours dont parle La Fontaine, ce rêveur des rives de la Marne, les rivières ne parviennent point à devenir tout à fait transparentes. L'argile ou la craie des berges tiennent à les maquiller au passage d'un fard que rien n'efface complètement.

Notre Lot connaît pareil sort quand les industries d'amont déversent sur lui leurs résidus. Mais, Dieu merci ! cette disgrâce dure peu, c'est une nappe d'un vert profond qui s'étale d'ordinaire d'un bord à l'autre, si uniforme et si calme qu'aucun détail des images qui s'y posent ne se perd ni ne s'altère.

Regardez, à la belle saison, le profil renversé de Cahors s'inscrire sur la rivière immobile, des grisailles du Pont-Neuf à la verdoyante proue de l'île de Cabessut. Ce portrait garde la vigueur et l'éclat de l'original auquel il se soude. Si vous photographiez ce double aspect de la ville, le cliché sera aussi net en bas qu'en haut et vous aurez de la peine à distinguer l'apparence de la réalité. La tour de Pélégry sera aussi élégante, le donjon du Château du Roi aussi altier, le clocher de Saint-Barthélemy aussi imposant, l'arche des Pendus aussi hardie sur l'eau que dans le ciel.

Malheureusement, la photographie en couleurs reste un art difficile, le privilège de rares amateurs. Mais l'œil de n'importe qui constitue un objectif complet. Il ne se contente pas de voir sur du blanc ; aucune nuance des objets ne lui échappe. Et la surface du Lot lui offre une suite infinie de prestigieuses aquelles que la nuit efface, mais qui revient dès la lumière revenue. Toujours vraies, quoiqu'il sans cesse changent à cet égard des heures et des jours. Quel enchantement que de suivre, sinon le déroulement tout entier de ce film vivant, au moins la projection sur l'humide écran de beaucoup d'épisodes.

Tantôt c'est l'histoire du Quercy qu'évoquent d'anciennes citadelles et de vieux châteaux : Capdenac sur son aire formidable, Montbrun et ses remparts entassés, Salvagnac, à la tête de son pont, Calviac aux bastions déshabités, Cénéviers et ses terrasses, St-Cirq-Lapopie qu'il suffit de nommer, Béars et son calvaire, l'isthme fourmillant de tours de Cahors, l'aérien Mercuès, l'Angle et Cayx plus modérés, Luzech trait d'union entre l'Impérial et la Pistoule, Albas qui rit de haut au soleil, Bèlaye et Grézels qui se renfroignent, et Puy-l'Évêque pyramide de pignons et de donjons superposés. Les falaises rappellent un passé plus lointain et plus agité peut-être encore ; habitation sous le roc de Latoullanc, grottes fortifiées du défilé des Anglais, vestiges de la cité disparue d'Orgueil. Et partout les formes capricieuses de nos clochers campanaires : St-Pierre-Toirac, Velles, Caillac, Saint-Vincent à la noble curure et tant d'autres sveltes comme Crégols et Larroque-des-Arcs, humblement charmants comme Seuzac ou Notre-Dame de l'Île.

Mais le miroir du Lot ne se plaît pas seulement à réfléchir nos surprenants rochers et les pierres vénérables que nos pères assemblèrent partout près des rives, soit en nids d'aigle au sommet des pechs, soit en nid de sarcelle à l'embouchure des ruisseaux. Il aime reproduire sur son eau calme de plus tranquilles paysages ; la silhouette ronde des pechs chargés de vignes, la montée hardie des Cénéviers, les alignements des sveltes peupliers, la retombée d'argent des saules, les haies touffues ou brillent chèvrefeuilles et églantiers et ces murailles de parcs et de jardins fleuries tour à tour de giroflées, d'iris et de géraniums. Aussi héroïque souvent que le Rhin, il sait devenir idyllique comme un Lignon ou une Voultze ; il a des allures de fleuve et, malgré son ampleur, des grâces de ruisseau.

Même au jour de ses crues, d'aillieurs de plus en plus rares au cours des dernières années, il garde cette bonne humeur quercynoise qui préserve la colère de la méchanceté :

Content d'être pris au sérieux, Le Lot bienôt calme son ire ; Jamais il ne pousse ses Jeux Trop loin ; ce sont drames pour rire ! Il s'en va, fier d'avoir mouillé Quelques arpents de bonne terre Et d'avoir peut-être souillé Ma cave ou bien votée par terre.

A son affluent, le Célé, Qui fit de plus sombres bêtises, La grosse voix dit : « C'est laid ! » Puis il reprend des musardises...

Eug. GRANGIÉ.

## Les Amis des Arts

Ainsi que nous l'avons annoncé c'est mercredi prochain, 21 avril, qu'aura lieu le 4<sup>e</sup> et dernier concert de la saison organisé par les Amis des Arts.

Pour clôturer excellemment la saison, notre jeune et vaillante société musicale a fait appel au concours du célèbre quatuor Bastide, de Paris, composé des réputés artistes : MM. Edmond Bastide, Sigismond Jarecki, Lucien Gernigon et Fernand Dangreux.

Voici le programme de cette audition qui complètera dans les annales musicales cadurciennes :

### PREMIERE PARTIE

I. Quatuor à cordes N° 3, Robert Schumann (Allegro molto moderato. — Assai agitato. — Adagio molto. — Finale).

II. Causerie sur la musique française contemporaine, Edmond Bastide.

### DEUXIEME PARTIE

III. Quatuor à cordes, Claude Debussy, (Animé et très décidé. — Assez vif et bien rythmé. — Andantino. — Finale).

IV. Quatuor à corde en ré majeur, Borodine, (Allegro moderato. — Scherzo. — Nocturne. — Finale).

Pendant l'exécution du programme les portes seront rigoureusement fermées.

La location sera ouverte aux membres bienfaiteurs et sociétaires jusqu'au samedi 17 avril inclus.

Prix des places des grands concerts.

## Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot

Des délégués du bureau de la Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot se sont rendus dimanche 11 avril à Castelnau-Montriat, Montcuq, Puy-l'Évêque, Luzech et Prayssac, où ils ont exposé les buts du groupement et créé des bureaux provisoires.

Castelnau-Montriat : Président, M. Fairy.

Montcuq : Président, M. Sénarens. Puy-l'Évêque : Président, M. Pourtau.

Luzech : Président, M. Lukan. Prayssac : Président, M. Robert.

Au cours de la semaine passée, une déléguée de la Fédération a été reçue par M. de Monzie, Maire de Cahors, Ministre des Travaux Publics. Elle lui a fait part des difficultés que suscitait au Commerce, la multiplicité des taxes et des impôts et lui a exposé les revendications du Commerce et de l'Industrie du Lot. M. de Monzie lui a promis de s'intéresser à ces revendications.

## Caisse Nationale d'Épargne

Voici le détail des opérations effectuées dans le département du Lot, pendant le mois de mars :

Versements reçus de 765 déposants, dont 84 nouveaux...	602.648 03
Remboursements à 400 déposants, dont 95 pour solde...	327.596 87
Excédent des versements...	275.051 16

## L'exportation des œufs et volailles

Le Journal Officiel a publié un décret rétablissant la liberté d'exportation ou de réexportation des œufs et volailles et fixant à 20 0/0 ad valorem les droits à l'exportation de ces denrées.

## Le droit à pension pour les anciens combattants

Le Journal Officiel du 10 janvier 1926, a publié la promulgation de la loi, accordant de nouveaux délais aux anciens militaires, pour réclamer le droit à pension, dont la teneur suit :

Il est ouvert un délai supplémentaire, jusqu'au 31 décembre 1928, pour la présentation, au titre de la loi du 31 mars 1919, des demandes de pension d'invalidité lorsque les infirmités invoquées sont imputables au service accompli pendant la guerre 1914-1918 ou en captivité, à charge pour les intéressés de faire la preuve d'imputabilité par tous les moyens.

A cet effet, la Confédération Générale de Toutes les Victimes de la Guerre, 17, Rue de Lancry, Paris (10<sup>e</sup>) se tient à la disposition de tous les Anciens Combattants, blessés ou malades, désirant faire valoir leurs droits à pension, pour les renseigner lui écrire avec timbre pour réponse : C. G. T. V. G., 17, rue de Lancry, Paris, 10<sup>e</sup>.

## Accident

Nous lisons dans le Courrier du Centre :

Mardi, le rapide Toulouse-Paris, qui entre en gare à Brive, à 15 h. 30, arriva avec quelques avaries. Un peu avant d'atteindre Brive, plusieurs de ses voitures, dont une de 1<sup>re</sup> classe, avaient été heurtées par la portière, laissée ouverte on ne sait comment, d'un train en déchargement sur une voie parallèle.

Quelques glaces de cette voiture de première avaient volé en éclat, et M. Calmon, député du Lot, atteint à une jambe par des débris, portait des contusions qu'un docteur de la ville, mandaté par M. le chef de gare, jugea peu sérieuses.

Après pansement, le député put continuer sa route.

Eug. GRANGIÉ.

## Orphéon de Cahors

Il est rappelé aux membres de la Société que la répétition générale, en vue de l'inauguration du Monument aux Morts de la commune de Cézac, aura lieu le samedi 17 avril, à 8 h. 1/2 précises. Présence indispensable.

Le départ aura lieu le dimanche à 1 h. précise (heure légale) au siège (café de la Promenade).

## Pertes et Trouvailles

M. Pouzalgues, facteur à Pélacoy, a perdu un portefeuille contenant la somme de 40 à 50 francs.

Mme Joséphine Combebias, 60, rue Nationale, a perdu un collier de dame.

Mme Delbru, faubourg Cabazat, a perdu une fourrure marmotte grise.

M. Victor Delpont, à Espédaillac, a perdu un portefeuille couleur jaune contenant deux billets de banque.

M. Décamps, ancien professeur, rue Coty, a perdu une paire de lorgnon.

Mme Vidal, 19, rue Foch, a trouvé un portefeuille contenant une certaine somme. Le lui réclamer.

Mme veuve Garrouy, 8, rue Parnelle, a trouvé une fourrure de dame. La lui réclamer.

Mme Combebias, 84, boulevard Gambetta, a trouvé une boucle d'oreille. La lui réclamer.

M. Rollés, place du Marché, a trouvé un portemonnaie renfermant une petite somme. Le lui réclamer.

M. Lavayssière, impasse Saint-Cirq, à Saint-Georges, a trouvé un portemonnaie renfermant une petite somme. Le lui réclamer.

M. Gras, ancien percepteur, rue Maréchal-Joffre, a trouvé un billet de banque. Le lui réclamer.

## Maison effondrée

Une maison située rue des Mirepoises, appartenant à M. Boisset, s'est en partie effondrée. La corniche de cette maison est tombée, obstruant la rue.

Il a été procédé, aussitôt, au déblaiement.

Il n'y a eu aucun accident à déplorer, car l'effondrement s'est produit pendant la nuit. Dans la journée, des passants auraient pu être victimes.

Il n'en a rien été : tant mieux.

## Vol de Lapins

L'enquête ouverte au sujet des vols de lapins commis ces jours derniers, pourrait bien donner des résultats inattendus.

Tout d'abord, il semble établi que Badoures arrêté, mais laissé en liberté provisoire, n'est pas l'auteur des vols de lapins.

Mais l'enquête a révélé qu'il avait d'autres délits à son actif. Il a volé, notamment, du cuivre, des métaux qu'il revendait pour se procurer des ressources.

Quant aux vols de lapins, l'enquête continue. De nombreux témoins ont été entendus par le Commissaire de police.

Des faits délictueux, en outre, ont été révélés qui probablement, pourront sous peu, provoquer des inculpations diverses.

Se serait saluait dans l'intérêt des propriétaires du quartier de la Gare, Quoi qu'il en soit, il semble démontré que

# DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

## Allemagne et Soviét

SIGNATURE D'UN TRAITE D'AMITIE

De Londres. — Selon le *Daily Herald*, un traité d'amitié et de neutralité entre l'Allemagne et la Russie sera signé dans quelques jours.

Les clauses de l'accord

Ce traité stipulera qu'en cas d'attaque contre l'une des parties par une puissance étrangère quelconque, l'autre partie restera neutre et qu'aucune des parties n'attaquera l'autre, ni ne participera à une attaque dirigée contre l'une d'elles.

## AU MAROC

L'ATTITUDE DE L'ITALIE à l'égard du statut de Tanger

De Rome. — Devant l'imminence des négociations de paix au Maroc, la presse italienne expose les revendications de l'Italie au sujet de la zone internationale de Tanger, dont le régime actuel n'est pas reconnu par l'Italie.

Rome

veut participer aux négociations

Il semble que le gouvernement italien veut avant tout participer aux discussions susceptibles de modifier le *statu quo* actuel.

## EN CHINE

Le chiffre des tués autour de Pékin

De Pékin. — Suivant une statistique chinoise, le nombre des soldats tués au cours des récentes batailles autour de Pékin dépasserait 2.000.

## En Angleterre

LA CRISE MINIÈRE

Les pourparlers pour résoudre la crise

De Londres. — Aucune disposition n'a été prise encore au sujet d'une nouvelle entrevue entre le Premier Ministre, les patrons et les mineurs.

Dénonciation d'accord

On annonce officiellement que les propriétaires des mines du sud du pays de Galles et de Monmouthshire ont dénoncé le contrat actuel de travail.

La dénonciation prendra effet au 30 avril.

## LA PETITE-ENTENTE

Réunion ajournée

De Bucarest. — Le ministre des Affaires Etrangères de Roumanie a annoncé que la Conférence de la Petite Entente, prévue pour mai, a été ajournée.

## AU SÉNAT

Séance du matin du 15 avril

Le Sénat a décidé de siéger ce matin pour en finir cette semaine avec le budget.

Il a commencé à neuf heures l'examen du budget de l'Instruction Publique.

Sera voté demain et qu'il ne restera plus à examiner que la loi de finances.

## LES CHANGES

A la Bourse de Paris, on cotait à 11 heures :

Livre : 142,60.  
Dollar : 29,34.

## ON DEMANDE

Une employée de bureau (Assurances)

Chez M. DELFAU

3, rue du Pont-Neuf

## LES PYRÉNÉES

A CAHORS

La grande attraction « LES PYRÉNÉES » installée sur la Place Gambetta sera ouverte au public à partir de JEUDI SOIR jusqu'à DIMANCHE SEULEMENT.

FOUDRES chêne toutes contenances

CUVES et tous genres futaie

POMPES A VIN JAVA

PRESSOIRS GARIN

Souls Dépositaires de ces marques pour la Région

MATÉRIEL VINICOLE

MM. LAMBOURE & ROBERT, à PRAYSSAC (Lot)

ETUDE

DE

## M<sup>e</sup> E. CONTOU

GRADUÉ EN DROIT

## HUISSIER A CAHORS

SAMEDI 17 avril, à 14 heures, Allées Pénelon, à CAHORS, il sera vendu aux enchères publiques UNE JUMENT, 12 ans, provenant de la Gendarmerie.

CONTOU.

gardiennage qui avisa aussitôt le commissaire de police.

Interrogée, la généreuse personne déclara qu'elle avait envoyé 2 chemises, des mouchoirs et 20 francs à son amant de cœur.

Hélas ! ce geste généreux vaudra à Combélias une inculpation supplémentaire : vagabondage spécial !

## Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de mars 1926. Quantités de vins enlevés des chais des récoltants : 23.415 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 16.278 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 853 hectolitres.

## Concours de chevaux de selle

Un concours pour chevaux de type selle de pur sang non anglais et de demi-sang, de 3 ans, hongres et pouliches, présentés, montés, aura lieu à Bordeaux (départ de remonte de Mérignac) le mercredi 2 juin 1926.

Ce concours est ouvert aux chevaux nés ou élevés dans le quatrième arrondissement d'inspection générale (Basses-Pyrénées, Landes, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Gers, Ariège, Lot-et-Garonne, Lot, Gironde, Dordogne, Tarn-et-Garonne) et y résident depuis trois mois au moins.

Les engagements seront adressés avant le 22 mai, terme de rigueur, au directeur du dépôt d'étalons de Libourne qui en fournira les formules spéciales avec tous renseignements.

## Chronique des Théâtres

### PALAIS DES FÊTES

TOURNÉES DUVERNOT

C'est irrévocablement le 16 avril que l'imprésario Duvernoy, le célèbre comique, nous donne « *Poli et ses Poultes* » ou « *Le Con de l'Esquadron* », ce vaudeville fameux dont tout le monde parle et que l'on attend avec une joyeuse impatience. Cette pièce follement gaie faisait dire au roi de nos critiques parisiens qui sortait de la représentation : « J'ai ri pendant trois heures comme je n'ai pas ri depuis ma naissance. » Un tel éloge dispense de tous commentaires. La salle n'est pas extensible et il n'y aura qu'une seule représentation, aussi nos conseillers fortement au public de louer ses places s'il ne veut pas avoir la cruelle déception de ne pouvoir assister à ce spectacle unique.

## CHRONIQUE SPORTIVE

Le match Cahors-Souillac

Nous avions été privés depuis quelque temps de notre partie hebdomadaire. Pour nous donner une illusion de Rugby l'A.C. avait fait appel aux « as » Souillagais. Le dis aux « as » que vraiment ils ne sont pas extensibles et il n'y aura qu'une seule représentation, aussi nos conseillers fortement au public de louer ses places s'il ne veut pas avoir la cruelle déception de ne pouvoir assister à ce spectacle unique.

Le match Cahors-Souillac. — Notre équipe de football a été privée depuis quelque temps de notre partie hebdomadaire. Pour nous donner une illusion de Rugby l'A.C. avait fait appel aux « as » Souillagais. Le dis aux « as » que vraiment ils ne sont pas extensibles et il n'y aura qu'une seule représentation, aussi nos conseillers fortement au public de louer ses places s'il ne veut pas avoir la cruelle déception de ne pouvoir assister à ce spectacle unique.

Le match Cahors-Souillac. — Notre équipe de football a été privée depuis quelque temps de notre partie hebdomadaire. Pour nous donner une illusion de Rugby l'A.C. avait fait appel aux « as » Souillagais. Le dis aux « as » que vraiment ils ne sont pas extensibles et il n'y aura qu'une seule représentation, aussi nos conseillers fortement au public de louer ses places s'il ne veut pas avoir la cruelle déception de ne pouvoir assister à ce spectacle unique.

Le match Cahors-Souillac. — Notre équipe de football a été privée depuis quelque temps de notre partie hebdomadaire. Pour nous donner une illusion de Rugby l'A.C. avait fait appel aux « as » Souillagais. Le dis aux « as » que vraiment ils ne sont pas extensibles et il n'y aura qu'une seule représentation, aussi nos conseillers fortement au public de louer ses places s'il ne veut pas avoir la cruelle déception de ne pouvoir assister à ce spectacle unique.

Le match Cahors-Souillac. — Notre équipe de football a été privée depuis quelque temps de notre partie hebdomadaire. Pour nous donner une illusion de Rugby l'A.C. avait fait appel aux « as » Souillagais. Le dis aux « as » que vraiment ils ne sont pas extensibles et il n'y aura qu'une seule représentation, aussi nos conseillers fortement au public de louer ses places s'il ne veut pas avoir la cruelle déception de ne pouvoir assister à ce spectacle unique.

## Le premier Pas Dunlop

Le Comité départemental est heureux de faire savoir aux jeunes coureurs qui disputent dimanche 18 avril la course du premier pas, que le propriétaire du café Lafourcade, à Montouq, a fait parvenir au comité la somme de 50 fr. pour être partagée aux premiers coureurs arrivant au contrôle de Montouq qui sera installé au café Lafourcade. Les prix seront attribués de la façon suivante :

20 fr. au 1<sup>er</sup> arrivant au contrôle de Montouq ; 15 fr. au 2<sup>e</sup> ; 10 fr. au 3<sup>e</sup> ; 5 fr. au 4<sup>e</sup>. Le comité ajoute la somme de dix fr. au plus jeune coureur terminant l'épreuve.

Le Comité adresse à M. Lafourcade ses meilleurs remerciements.

Dossards à 13 h., café Barreau ; départ à 14 h., Pont-Louis-Philippe. Contrôles avec signatures : Montouq (Café Lafourcade), Castelnaud (Café Brugel).

Le Comité.

## Arrondissement de Cahors

### St-Denis-Catus

Probité. — M. Déca, poseur à la Compagnie d'Orléans, à Saint-Denis-Catus, ayant trouvé, éparpillée sur la voie ferrée, sur un parcours de deux kilomètres, une somme assez importante en billets de banque anglais et français, s'est empressé de remettre sa trouvaille à M. le chef de gare. Elle a été réclamée peu de temps après par une dame anglaise.

Nos félicitations à cet honnête employé.

Mariage. — Samedi dernier a été célébré le mariage de Mlle Célestine Lavergne avec M. Daniel Dulac, tous les deux de Saint-Denis-Catus.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

### Cazals

Echos d'une fête. — Dimanche dernier, 11 avril, à 19 h. 30, une soirée théâtrale, organisée par les jeunes filles de la localité, a été donnée au profit des pauvres. Le programme, des mieux composés, a été en tous points bien exécuté par les jeunes artistes et la recette a été des plus fructueuses.

Nous adressons aux dévouées organisatrices nos bien sincères félicitations, et au nom des malheureux, nous leur disons « merci ».

### Maussac

Notre Ecole. — Notre école mixte est désormais terminée et nos enfants et leur maîtresse auront à leur disposition des locaux sains et agréables.

Il n'était que temps !

### Albas

Carnet blanc. — Il a été célébré cette semaine deux mariages :

Mlle Juliette Sabatié, de Latour et M. Andrat Camille de Bouyérou.

Mlle Marinette Frézals, d'Albas et M. Lafargue de Juillac.

Vont être célébrés très prochainement deux autres mariages :

Mlle Angèle Vidal d'Albas, avec M. Dubernard Irénée, natif de Crayssac et domicilié à Paris.

Mlle Valentine Baudet de la Rivière-Basse avec M. Rambié Paul, d'Uzech.

Nos chaleureuses félicitations.

### Sauzet

Foire. — Notre foire d'avril fut assez importante. Au foirail aux bœufs, largement approvisionné, de nombreuses affaires furent traitées.

Voici les cours pratiqués :

Bœufs de gros attelage, 8.000 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, de 6.500 à 7.000 fr. ; bœufs communs, de 5.000 à 6.000 fr. ; jeunes bœufs de rapport, de 4.500 à 5.000 fr. ; bouvillons, de 3.800 à 4.200 fr., le tout la paire.

Bœufs gras, 1<sup>re</sup> qualité, de 238 à 240 fr. ; 2<sup>e</sup>, de 220 à 230 fr. ; vaches, de 210 à 215 fr., les 50 kilos ; veaux, de 7 à 7,50 le kilo ; moutons, de 6 à 6,50 ; agneaux, de 6 à 7 fr.

Pas de pores de charcuterie à la vente. Pores d'élevage, rapidement élevés, de 300 à 350 fr. ; porcelets, de 150 à 250 fr., pièce ; brebis, avec couple pour pacage, de 250 à 300 fr. ; moutons et brebis de troupeaux, de 180 à 220 fr. ; moutons ou agneaux de venue, 150 fr. ; chevres, de 200 à 250 francs.

Poules et poulardes, 3 fr. 50 ; poulets, 4 fr. ; dindes, 3 fr. 75 ; pintades, 5 fr. ; lapins, 2 fr. 50, le demi-kilo ; pigeons, 8 fr., la paire ; œufs, 4 fr. 50 la douzaine.

Halle : Quelques sacs de blé, vendus au prix de 95 fr. ; maïs, 65 fr. ; avoine, 48 fr. ; pommes de terre, de semence, 35 fr., de consommation, 30 fr., le sac de 80 litres.

Choux-fleurs, 3 fr., pièce ; pommes, 3 fr., la douzaine ; plants d'oignons, 2 fr., le cent ; salades et produits maraichers, vente à des prix élevés.

### Saux

Autobus du Boulé à Puy-Evêque.

Il y a lieu de rappeler au public que, conformément aux décisions prises l'an dernier, d'un commun accord entre les conseils municipaux des communes intéressées les autorités compétentes et le concessionnaire départemental, la ligne d'autobus de Boulé-Puy-Evêque fonctionnera dès le 17 courant et pendant toute la durée de l'heure d'été de la façon suivante :

Aller : Départ du Boulé, 8 h. ; arrivée à Puy-Evêque, 9 h. 15.

Retour : Départ de Puy-Evêque, 19 h. 30 ; arrivée au Boulé, 20 h. 30.

### Puy-Evêque

Réunion retardée. — Contrairement à ce qui avait été annoncé, la réunion de la Société de secours mutuels, qui devait avoir lieu dimanche, 11 avril, est renvoyée au dimanche suivant, 18 avril.

### Le Bureau.

Foire. — Notre foire d'avril a été très importante. Voici les cours pratiqués sur nos divers marchés :

Bœufs d'attelage, 1<sup>re</sup> catégorie, de 6.500 à 8.000 fr. ; attelages moyens, de 5.000 à 6.200 fr. ; jeunes bœufs, de 4.000 à 4.500 fr. ; vaches de travail, de 4.000 à 6.000 fr. ; brebis d'élevage, de 250 à 300 fr., la pièce ; moutons gras, 2 fr. 40, le kilo ; porcelets, de 150 à 200 fr., la pièce, suivant la grosseur.

Au marché. — Poulardes et poulets jeunes, 4 et 4,50 le demi-kilo ; dindons et canards, de 3,50 à 4 fr. ; lapins domestiques, 2 fr., le demi-kilo ; pigeons, de 6 à 8 fr., suivant espèces ; œufs, 4 fr. 50, la douzaine.

Blé, 100 fr. ; maïs, 78 fr. ; pommes de terre, 25 fr., le tout le sac de 80 litres.

Marché au jardinage et primeurs, bien approvisionné et cours toujours élevés.

### Tour-de-Faure

Carnet blanc. — Nous avons le plaisir d'apprendre le prochain mariage de M. Léon Conquet, propriétaire, agent général d'assurances, fils de M. Paul Conquet, adjoint au maire de Tour-de-Faure, avec la charmante Mlle Jeanne Bris, fille de M. Louis Bris, propriétaire à Cahors, ancien conseiller municipal de Cahors.

Nous sommes heureux d'offrir, à cette occasion, nos meilleurs et sincères vœux de bonheur aux jeunes et sympathiques futurs époux.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

Fêtes de mai. — La préparation des fêtes des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mai, se poursuit avec activité. Le programme a été définitivement arrêté et très prochainement nous serons en mesure de le publier. Nul doute que ce programme ne rallie les suffrages de tous, d'autant que les organisateurs se sont attachés avec un zèle louable à ce que les quartiers des faubourgs ne soient pas négligés. Des attractions sont prévues dans toutes les parties de la ville et le Comité fait tous ses efforts pour que, même dans les endroits les plus reculés chacun puisse s'apercevoir que la ville est vraiment tout entière en fête.

La place Vival agrandie offrira sur son immense surface de larges emplacements aux attractions de toutes sortes, sans qu'aucun moment la circulation des visiteurs puisse éprouver la moindre gêne.

Les fêtes sont déjà commencées et le résultat déjà connu permet de prévoir qu'elles seront encore plus fructueuses que les années précédentes.

Dans la Légion d'Honneur. — Les nombreux amis de M. Coldéfy, inspecteur des postes en retraite, apprendront avec plaisir que son fils aîné, M. Robert Coldéfy, capitaine, commandant le détachement de gendarmerie de la Cochinchine et du Cambodge, en résidence à Saigon, est inscrit en très bon rang au tableau de la Légion d'honneur du ministère de la guerre, pour la croix de chevalier.

M. Robert Coldéfy est le frère aîné de M. René Coldéfy, qui vient d'être nommé chef de cabinet de M. le préfet de l'Isère, préfecture de 1<sup>re</sup> classe, et de M. Coldéfy, sous-préfet d'Espalion.

A nos distingués et sympathiques compatriotes, qui ainsi que leur père, sont anciens élèves du collège Champollion, nous adressons nos plus vives et sincères félicitations.

Accident. — Un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences s'est produit à l'entrée du Pont Gambetta, mais nous devons reconnaître que, cette fois, l'étrouffesse de ce dernier n'y est pour rien.

Une automobile, conduite par un tout jeune homme, remontait le quai Legendre à une allure si vive que, ne pouvant prendre le tournant, elle alla se jeter sur une motocyclette qui débouchait de la rue Gambetta. Le motocycliste, violemment renversé, se releva avec des contusions sans gravité, tandis que sa machine fut mise en fort vilain état.

L'automobiliste, avec un sang-froid peu commun à son âge, bloqua si violemment les freins qu'un peu se détacha de la roue avant et, dans une embardée, la voiture alla se jeter dans la devanture de M. Lafont, coiffeur, où elle pratiqua deux trous d'un diamètre respectable. Ce choc faillit avoir une répercussion malheureuse : M. Lafont, en train de raser un client, manqua mettre ce dernier à mal.

Heureusement tout se borne à des dégâts matériels, mais les conséquences auraient pu être funestes.

Des accidents de ce genre devraient bien faire réfléchir les chauffeurs qui circulent dans nos rues à des vitesses vertigineuses. Il y a pourtant un arrêté municipal qui prescrit l'allure à laquelle on doit marcher. Qu'attend-t-on pour le faire respecter ?

### Bagnac

Fête de la classe 1927. — La fête traditionnelle de la classe 1927 a eu lieu dimanche et a donné à notre localité une journée des plus agréables.

Un bon orchestre n'a cessé de faire entendre ses refrains les plus gais.

Les deux bals ont attiré toute la jeunesse qui s'en est donné à cœur joie jusqu'à une heure avancée de la nuit. Pas le moindre incident.

Toutes nos félicitations à nos jeunes conscripts pour la bonne organisation de leur fête et nos remerciements pour la saine gaieté qu'ils ont procuré à la population.

### Fons

Accident de voiture. — En revenant de la foire de Lacapelle, Mme et M. Lafargette, des Sols-de-Fons, faillirent être victimes d'un accident qui se produisit au tournant dangereux de la côte d'Issépts.

La jument qui conduisait la voiture, effrayée par un bloc de rocher qui obstruait la chaussée et une partie de la route, fit un brusque écart qui renversa la voiture et projeta ses occupants sur la chaussée.

Les deux voyageurs se relevèrent presque indemnes, ils n'eurent à constater, comme dégâts matériels, que la rupture d'un brancard.

### Espédaillac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Carbonnié est l'heureux père d'une charmante fillette.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

### St-Pierre-Toirac

Foire. — Notre foire d'avril, favorisée par une assez belle journée, avait attiré beaucoup de monde des communes voisines et les marchands forains avaient une nombreuse clientèle.

Les veaux valaient de 6,50 à 7 fr. le kilo ; les moutons et brebis, de 240 à 260 francs la pièce ; brebis et agneaux, de 270 à 310 francs, etc.

Les poules et poulets se payaient 10 fr. le kilo ; les lapins domestiques, 5 fr. 50 ; les chevreaux, 6 francs.

Les œufs valaient 4 fr. 75 la douzaine ; les oranges, de 4 à 4 fr. 50 la douzaine, suivant grosseur et qualité ; la scorsonne, de 2 à 2 fr. 25 le paquet, etc.

### Latronquière

Foire du 10 avril. — Voici les cours :

Vaches de trait, 2.400 à 3.000 fr., pièce ; génisses, 1.500 à 2.400 fr., le tout la pièce ; bouvillons, 8.500 à 1.100 fr., pièce ; veaux de boucherie, de 6 fr. 75 à 8 fr. 50, le kilo ; porcs gras, 350-370 à 380 fr., pièce ; moutons, 200 à 250 fr., pièce ; beurre, de 7 à 7 fr. 50 ; fromages de cantal, 6 fr. 75, le tout la livre ; œufs, 4 fr. 25, la douzaine ; lapins domestiques, 3 fr. 25.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

Audience correctionnelle du 13 avril. — Henri Chassaing, épicière, à Floirac, poursuivi pour blessures involontaires causées par son automobile à une femme Brousse, de Carennac, qui se plaint d'avoir été renversée, voit cette affaire mise en délibéré et le jugement remis à huitaine.

Mallard, 66 ans, marchand de parapluies, poursuivi pour outrages et violences envers l'adjoint au Maire de Carennac est condamné à un mois de prison, peine minima.

Cirque Ancillotti. — Le cirque Ancillotti a donné lundi soir, à Gourdon, une brillante représentation.

Le spectacle commencé à 9 heures s'est terminé à minuit et demi.

Une foule immense venue des diverses communes du canton et des cantons voisins y assistait subjuguée et ravie.

Les divers numéros furent sensationnels et les acrobates au-dessus de tout éloge.

À chaque instant, les applaudissements crépitaient de toutes parts.

Ce fut une belle soirée, dont chacun se retira satisfait.

### Gramat

Mutualité. — Dans la dernière réunion du bureau de la Société de secours mutuels, les comptes, au 31 décembre 1925, ont été approuvés et ont fait ressortir un avoir de 11.979 fr. 71.

Au cours de l'année, le corbillard de la Société, qui assure le service des pompes funèbres, pour la commune de Gramat, a effectué 42 sorties, qui ont produit 711 fr. 50, et les dépenses afférentes au susdit service s'élevant à 50 fr. 50, le ressort, net pour la Société, un bénéfice de 210 fr., d'où nécessité absolue de maintenir des tarifs actuellement en vigueur et qui restent fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>re</sup> classe, 50 fr. ; 2<sup>e</sup> classe, 35 fr. ; 3<sup>e</sup> classe, 25 fr., et enterrement gratuit pour les indigents. En dehors des limites de l'octroi, il sera perçu 1 fr. par kilomètre réellement parcouru, sur une motocyclette qui débouchait de la rue Gambetta. Le motocycliste, violemment renversé, se releva avec des contusions sans gravité, tandis que sa machine fut mise en fort vilain état.

L'automobiliste, avec un sang-froid peu commun à son âge, bloqua si violemment les freins qu'un peu se détacha de la roue avant et, dans une embardée, la voiture alla se jeter dans la devanture de M. Lafont, coiffeur, où elle pratiqua deux trous d'un diamètre respectable. Ce choc faillit avoir une répercussion malheureuse : M. Lafont, en train de raser un client, manqua mettre ce dernier à mal.

Heureusement tout se borne à des dégâts matériels, mais les conséquences auraient pu être funestes.

Des accidents de ce genre devraient bien faire réfléchir les chauffeurs qui circulent dans nos rues à des vitesses vertigineuses. Il y a pourtant un arrêté municipal qui prescrit l'allure à laquelle on doit marcher. Qu'attend-t-on pour le faire respecter ?

Carnet blanc. — Ces jours derniers a été célébré à la mairie de Gramat, le mariage de Mlle Simonne Beffard, fille du sympathique adjoint au maire, M. Jules Beffard, vétérinaire, avec M. Marcel Manié, contrôleur des contributions directes à Blois.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

## ON DEMANDE

des ouvriers et apprentis

PAYÉS DE SUITE

S'adresser J. MARIÉSSE et FILS, peintres, rue de la Préfecture, CAHORS.

## Dernière heure

### S

## Bibliographie

### Viennent de paraître :

Raymond REY  
Professeur de l'Université  
Docteur ès lettres

### La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

### Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente à Cahors :

1<sup>o</sup> Librairie RICARD, B<sup>o</sup> Gambetta, 24  
2<sup>o</sup> Librairie MEYZENC, B<sup>o</sup> Gambetta, 36

### Vient de Paraître

EUGÈNE GRANCIÉ

### Gracieuse au bérat bleu....

Roman Basque

1 vol. Prix : ..... 7 fr. 50

J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valois  
— PARIS —

En Vente : A Cahors

1<sup>o</sup> Librairie RICARD, B<sup>o</sup> Gambetta, 24  
2<sup>o</sup> Librairie MEYZENC, B<sup>o</sup> Gambetta, 36

### L'OPINION

Journal de la Semaine

Paraissant tous les Samedis

7 bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VII<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

Sommaire du samedi 10 Avril 1926

Editorial. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures : Le malaise balkanique : Jacques Chastenet. — Affaires intérieures : Et maintenant ? Maurice Colrat. — Les forces politiques de la France : Marseille : Trygée. — Affaires économiques : Après la loi du 4 avril : René Plevin. — Notes et Figures : Le départ des « chaînes » : A. de Bersaumont. — Littérature : Souvenir sur Péguy : Gonzague Truc. — Gustave Geffroy : A. T. — Ce qu'on lit. — Théâtre : « Le figurant de la Gaité ». — Ruggieri dans Hamlet : Etienne Rey. — Armée et Marine : Théorie et pratique : J.-M. Bourget. — Art : L'imagerie populaire : Henri Clouzot. — Idées : La scholastique : C. Clair. — Mémoires et Documents : En marge de la métapsychique. — La « transmission de la pensée » III : Paul Heuzé. — Sports : Après France-Galles : Marcel Berger. — « Quai de Passy ». Bois de Jacques Boullaire.

## LA MODE PRATIQUE

rend  
la vie  
moins chère

en vous donnant  
le moyen de faire  
à la maison  
tous vos vêtements,  
prolonger leur durée,  
exécuter vous-même  
les petites réparations  
du home, etc.

Grâce à la  
Mode Pratique  
vous travaillerez sans  
rien gâcher, vous économiserez du temps  
et de l'argent.

Abonnement :  
Un an, 52 N<sup>os</sup> : France, 50 fr.  
HACHETTE

## LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le N<sup>o</sup> 180 de *La Femme et l'Enfant* qui vient de paraître :

A propos de « Baltus le Lorrain » : Paul Coquemard. — En montant la Côte : La Mouche du Coche. — Un concours de poésies pour la Famille. — Le Foyer des Familles nombreuses, association nationale : Victor Hautefeuille. — La Vie intellectuelle et morale : Le Billet de l'Oncle ; le Théâtre ; le Cinéma ; les Livres. — A travers journaux et Revues : Henriette Charasson. — Variétés : Le logis de la Dame de Kernevenoy (Musée Carnavalet) : Irène Le Doré. — Les contes du Bled : Une histoire triste-ment comique : Michel Raineau. — Interview... présidentielle... Ah ! quel malheur d'être célibataire : Roger Chancel. — Contre les camouflages de l'absinthe : F. Riéman. — Carnet de Quinzaine : G.-G. Rose-Gouin. — La Corbeille à Ouvrage : Mireille. — Un peu de médecine, beaucoup d'hygiène : Docteur Mathieu-Pierre Weil. — Petits Travaux, grandes Economies ou l'Art de se passer des Autres : Maître Jacques. — La Page de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales. — Le Coin des Mamans : Puériculture, Education : M. Comolet-Sue. — La Mode pour les Petits et pour les Grands : Marianne. — Notre cours pratique de langues vivantes : l'Espagnol (42<sup>e</sup> leçon) : Henri Billefont. — L'Education physique : R. Cary. — Economie ménagère et domestique : le Fichier de la Cuisine ; Cours d'enseignement ménager ; l'Infirmière à la Maison ; à la Ferme et au Jardin ; l'Education familiale ; la Vie quotidienne. — Chronique financière : Elie Baur. — Feuilleton : A l'Aube : Myriam Thelen.

Abonnements : 26 francs par an.  
Adresser les abonnements : 29, rue de Tournon, Paris (VI<sup>e</sup>).  
Envoi de spécimen sur demande contre 0 fr. 50 en timbres-poste.

LA RÉPUTATION des « Publications François Tedesco » n'est plus à faire. Toutes sont d'un puissant intérêt, mais cependant parmi les Publications François Tedesco « LA FEMME CHEZ ELLE » est certainement celle qui d'une façon générale répond le mieux aux nécessités de l'heure présente.

Emplacement intéressant au point de vue social parce qu'elle tend à développer l'amour du foyer et à rendre plus attrayante la besogne parfois ingrate qui incombe à la Femme chez elle, cette publication offre encore davantage de charmes utiles les loisirs que la Femme ou la Jeune Fille peuvent avoir sous le toit familial.

« LA FEMME CHEZ ELLE » est en vente chez tous les marchands de journaux. Pour obtenir un numéro spécimen en faire la demande (en y joignant un timbre de 0 fr. 25) aux « Publications François Tedesco », 39, Boulevard Raspail à Paris.

## CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

PRINTEMPS 1926

France-Algérie par Port-Vendres

Trains et paquebots rapides

De Paris (Quai d'Orsay) à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Narbonne, trains rapides permanents de nuit 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> classes, wagons-lits. Trains rapides et express toutes classes.

Traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées.

Délivrance de billets directs de ou pour Alger et Oran via Port-Vendres.

Il est délivré, pour les ports d'Alger et d'Oran, par les gares suivantes du Réseau d'Orléans ou vice-versa : Paris-Quai d'Orsay, Angers-St-Laud, Angoulême, Blois, Bourges, Brive, Châteaudun, Châteauroux, Gannat (via Montauban), La Bourboule, Le Mans, Le Mont-Dore, Limoges-Bénédictins, Montluçon-Ville, Nantes, Orléans, Périgueux, Poitiers, Quimper, St-Nazaire, Saumur et Tours, des billets directs toutes classes :

1<sup>o</sup> Simples valables 15 jours ;  
2<sup>o</sup> D'aller et retour valables 20 jours, sans prolongation ;  
3<sup>o</sup> D'aller et retour valables 90 jours, sans prolongation.

Ces billets permettent l'enregistrement direct des bagages.

Pour tous renseignements, s'adresser : A Paris : A l'agence spéciale des Cies Orléans-Midi, 16, Bd des Capucines, aux Bureaux de renseignements de la Gare du Quai d'Orsay et 126, Bd Raspail, ainsi qu'aux gares mentionnées ci-dessus.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : M. DAROLLE

# LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

## POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 12 francs

## LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

## INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

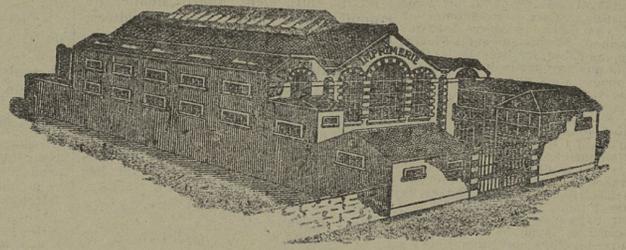
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton du « Journal du Lot » 55

## LA SOEUR DE LAIT

PAR

André THEURIET  
de l'Académie Française

QUATRIÈME PARTIE

V

En quelques mots, Savinien lui conta ce qui s'était passé.

— Je crois, dit-il, en terminant, avoir converti Vitaline ; quant à Pascal, il est resté intraitable ; il m'a ajourné à vingt-quatre heures, mais je crains qu'il ne profite de ce délai pour regagner le terrain qu'il a perdu et tyranniser de nouveau l'âme de sa sœur...

Villemier renifla bruyamment et tortilla sa barbe :

— Diable d'homme ! grogna-t-il, j'avais raison de prévoir qu'il serait dur comme un roc... Néanmoins, c'est déjà un grand point que d'avoir touché Vitaline... Demain, je verrai l'abbé après sa messe et je le chapitrerai à mon tour. Il me doit quelque reconnaissance, et bien que je sois assés

sceptique au sujet de la gratitude de mes semblables, j'essaierai de rendre malléable cette barre de fer, trempée dans les eaux glacées du dogme... A demain, mon camarade, et surtout sois patient !...

Après avoir serré la main du docteur, Savinien se rendit dans la chambre de Joël.

Le vieux Louëssart était assis sur son séant. Son col de chemise déboutonné laissait à découvert sa gorge ridée ; une main posée sur sa poitrine, il respirait péniblement. Au bruit de la porte ouverte avec précaution et refermée de même, il fixa ses yeux d'éméridon sur son petit-fils :

— Ah ! te voilà enfin ! murmura-t-il de sa voix hâletante, Villemier sort d'ici et je sais tout... Je sais que tu as fait un enfant à ta sœur de lait et que tu veux recommander les choses en épousant la demoiselle... Autrement, j'aurais poussé les hauts cris et répondu que c'était réparer un aéroce au moyen d'une pire déchirure. Aujourd'hui les sottises des autres m'ont amené à devenir plus tolérant. D'ailleurs, je ne suis pas fâché de rendre à ton père la monnaie de sa pièce... Ce monsieur sera obligé d'avaloir le mariage de son fils avec la fille d'un sacré matin, ou bien il goûtera à son tour l'agrément de recevoir des sommations respectueuses et il sera puni

par où il a péché... Quant à moi, si je consens à l'union que tu as projetée, je ne dirai pas que j'y consens avec un plaisir sans mélange... J'avais rêvé pour toi une alliance plus reluisante ; mais il y a beau temps que je vois nos traditions s'en aller cue par-dessus tête et j'ai fait mon deuil de mes rêves... Sur ce, laisse-moi souffler ; j'ai encore grosse besogne à exécuter demain et j'ai besoin de m'y préparer en paix... Bonsoir, mon garçon !

Savinien très troublé s'approcha de son aïeul et, se courbant, baisa la main décharnée du vieillard, puis il se retira silencieusement et alla manger seul le dîner que lui avait cuisiné Zabeth. Ce fut tôt fait. Après avoir touché du bout des dents aux plats qui lui étaient servis, il remonta dans sa chambre et, accoudé à l'appui de la croisée que le murier noir froilait de ses jeunes feuilles, il demeura longtemps absorbé dans la contemplation du paysage nocturne étendu devant ses yeux.

La pleine lune se levait derrière les arbres et peu à peu surgissait du coteau boisé. Ses rayons glissaient sur les pentes et laissaient entrevoir les contours des collines, les profondeurs des gorges étroites, les pâleurs laiteuses des vergers. A mesure qu'elle montait, la lune perdait ses nuances vermeilles et devenait d'un blanc na-

cré. Savinien ému songeait à Vitaline et saluait cette lumineuse apparition comme une annonciatrice de bonnes nouvelles. Parfois l'astre s'enfonçait sous les longues barres des nuages dont il éclairait les bords, puis émergeait de nouveau victorieusement dans sa liliace splendeur, et tout le paysage semblait baigné d'une virgine clarté. Le jeune homme voyait dans ces alternances d'ombre et de lumière l'image de ses propres agitations. Sa jeunesse ne s'était-elle pas ainsi élancée fougueusement vers l'inconnu ? N'avait-elle pas sombré aussi en de ténébreuses nées ?... En sortirait-elle de même, triomphante comme cette lune qui maintenant se balançait calme et ronde dans un ciel pur ?... Une crainte superstitieuse l'oppressait dès qu'elle s'éclipsait sous les nuages ; une sourde joie le reconfortait lorsque la clarté renaissait. Son être entier se fondait dans ces blancheurs radieuses ; il s'y renouvelait et s'y rassérénait comme en un bain d'eau de Jouvence. Tout ce qu'il y avait eu de bon et de sain dans ses années de printemps lui revenait au cœur : les tendresses de sa mère, les innocentes joies de Bellefontaine goûtées en compagnie de Vitaline, les beautés de la forêt dont les vertes ramures avaient abrité son bercé ; et ces souvenirs des sai-

sons enfantines le berçaient ainsi qu'un chant de nourrice...

La fraîcheur presque glacée des nuits de mai en Argonne le tira de sa songerie et le força à fermer la fenêtre. Il se décida à se coucher, dormit mal d'un sommeil anxieux, hanté par l'austère figure de l'abbé Noirtin, et se leva aux premiers claironnements des coqs de la ferme. L'incertitude de la veille l'avait ressaissi. Il attendit fiévreusement l'heure où le docteur reviendrait au Malper-tuis.

Celui-ci n'arriva que très tard dans la matinée. Il était escorté par le notaire des Islettes, qui monta immédiatement, précédé de Zabeth, chez Joël de Louëssart. Tandis que le tabellion s'enfermait avec son client, Aristide alla rejoindre Savinien qui l'attendait impatiemment au seuil du jardin.

— L'affaire est dans le sac, dit-il en frappant sur l'épaule du jeune Louëssart, j'ai si fortement admonesté le curé qu'il s'est radouci... Il se résigne à ce que Vitaline renonce au cloître pour devenir ta femme... Mais, minute !... ajouta le médecin en arrêtant l'élan du jeune homme qui voulait lui sauter au cou. Il nous impose certaines conditions qui m'ont paru sensées et que j'ai acceptées en ton nom. D'abord le mariage n'aura

lieu que dans un an, l'abbé veut que d'ici là tu nous prouves ta ferme résolution de devenir un homme sérieux et que tu puisses assurer l'existence de ta future épouse... Dans l'intervalle, Pascal sollicitera de son évêque une cure éloignée de Beaulieu. L'enfant continuera de vivre chez moi jusqu'à l'année révo-lue ; toi, tu retourneras à Paris où le mariage se fera et où tu légitimeras ton fils.

— Et Vitaline ? s'écria Savinien.

— Vitaline restera près de son frère, naturellement... Ha ! ha ! tu trouves cela dur !... Mais quoi ! ce diable d'abbé exige des garanties et il n'a pas tort. Il ne faut pas que ton amour pour ta sœur de lait ne soit qu'un beau feu de paille. Comme a dit l'autre : « L'absence diminue les médiocres passions et augmente les grandes... » Il faudra voir... Avant tout, il est nécessaire que tu dépouilles le vieil homme et que tu aies une position... Entendons-nous bien !... Il ne s'agit pas d'arriver *per fas et nefas*, mais de le mettre en mesure de gagner honnêtement ta vie et celle de ta famille...

(A suivre).